

Service instructeur
Service Développement Culturel

N° CP-2014-8-7-3

Service consulté

COMMUNICATION



COMITES DE SUIVI

Résumé : Il est proposé, dans le présent rapport, de prendre acte des informations relatives aux comités de suivi relatant le bilan de l'année 2013 et les perspectives pour 2014, dans le cadre des conventions de partenariat conclues au titre des politiques suivantes :

I - "Enseignement Artistique et Pratique" :

- Comité de Suivi des 9 Ecoles Centre ;
- Comité de suivi des 3 Conservatoires ;

II - "Lieux de Diffusion et Opérateurs Culturels " :

- Comité de Suivi de l'Institut Européen des Arts Céramiques Guebwiller (IEAC) ;
- Comité de suivi du Centre de Ressources de Musiques Actuelles (CRMA) Ville de Colmar/Fédération Hiéro Colmar.

Sur proposition de la Commission de la Culture et du Patrimoine réunie le 23 juin 2014, je vous prie de bien vouloir prendre acte des informations relatives aux Comités de Suivi intervenus dans le cadre des politiques relatives à l'"Enseignement Artistique et Pratique", et aux "Lieux de Diffusion et Opérateurs Culturels"

I - ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ET PRATIQUE

Dans le cadre du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques 2013-2017 (SDEA), des conventions de partenariat pour les années 2013 à 2016 ont été conclues avec :

- les 9 Ecoles Centre de Brunstatt, Guebwiller, Huningue, Kaysersberg, Munster, Pays de Brisach, Sundgau, Thann et Wittenheim, positionnées comme établissements ressource, structurant pour un bassin de vie, en capacité de proposer une offre d'enseignement diversifiée, de développer des projets et des partenariats variés et engagés activement dans la vie de leur territoire, notamment par la valorisation de la pratique collective,

- les 2 Conservatoires à Rayonnement Départemental de Colmar et Mulhouse, et le Conservatoire à Rayonnement Communal de Saint-Louis, établissements publics gérés en régie par leur collectivité territoriale de rattachement, classés et contrôlés par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Pour l'année 2013, les comités de suivi, prévus par ces conventions, se sont tenus de novembre 2013 à mars 2014, au sein des structures concernées et ont permis d'aborder le bilan des activités de l'année 2013 ainsi que les perspectives pour l'année 2014.

Pour mémoire, le montant total des subventions versées aux 9 "Ecoles centre" et aux 3 conservatoires, conformément à l'engagement départemental prévu dans les conventions, s'est élevé à 569 407 € en 2013.

Il est proposé de prendre acte des informations relatives à ces comités de suivi en *annexe* au rapport et des tableaux qui synthétisent les points positifs ainsi que les pistes d'amélioration relevés pour les 9 Ecoles Centre (tableau 1) et pour les 3 Conservatoires (tableau 2).

II - LIEUX DE DIFFUSION ET OPERATEURS CULTURELS

Dans le cadre de cette politique, l'Institut Européen des Arts Céramiques (Guebwiller) et le Centre de Ressources de Colmar (CRMA) bénéficient de conventions de partenariat en cours avec le Département et d'autres partenaires publics, au titre desquelles est prévue annuellement la tenue de comités de suivi.

Ceux-ci se sont déroulés le 28 novembre 2013 pour le CRMA de Colmar et le 16 décembre 2013 pour l'IEAC dans l'objectif de dresser un bilan des activités menées en 2013 et d'aborder les perspectives de ces deux structures pour 2014.

1) - Institut Européen des Arts Céramiques :

L'Institut Européen des Arts Céramiques, implanté depuis 2003 à Guebwiller dans des locaux mis à sa disposition par la Ville, forme des élèves à la pratique des arts céramiques, et propose des actions de sensibilisation et de promotion dédiées aux arts du feu.

Cette association bénéficie d'une convention de partenariat jusqu'à fin 2014 qui réunit le Département, la Région, l'Etat et la Ville de Guebwiller avec un engagement du Département de 45 000 € en 2014.

Dans le cadre du comité de suivi, les partenaires ont relevé que l'activité s'était déroulée en cohérence avec les axes du projet culturel et dans le contexte d'une situation financière affichant un déficit de 9 551 € en 2013 et un budget prévisionnel de 241 500 € pour 2014.

Les 6 élèves formés en 2013 ont obtenu le certificat de créateurs en céramique.

Les partenariats développés au niveau local (musée Théodore Deck, Dominicains) ont eu un impact positif sur la fréquentation du musée Deck. A l'échelle nationale, la présence de l'IEAC sur de nombreux salons spécialisés et sa participation à des journées professionnelles témoignent de l'implication de la structure dans de nombreux réseaux professionnels dédiés aux arts céramiques contemporains. A l'échelle internationale, les échanges d'artistes et d'élèves avec la maison des Métiers d'Art de Québec se sont poursuivis.

Des actions de sensibilisation artistique des publics ont été menées sous la forme de stages ou d'ateliers de pratique.

Les points particuliers suivants ont été évoqués :

l'évaluation du partenariat est prévue au terme de la convention 2011/2014. Cette démarche, actuellement en cours, est réalisée par le service du Développement Culturel du Département, en lien et pour le compte de l'ensemble des partenaires. Elle cherchera à établir si l'Institut des Arts Céramiques a répondu aux objectifs de la convention et à identifier, le cas échéant, les pistes d'évolution dans la perspective éventuelle du renouvellement du partenariat à partir de 2015.

le cursus de formation dont l'homologation, recherchée depuis plusieurs années, pourrait connaître un évolution dans le cadre :

- d'un partenariat pédagogique avec la Haute-Ecole des Arts du Rhin (HEAR) qui formaliserait les apports respectifs de ces deux structures : une convention ad hoc serait soumise à un prochain Conseil d'Administration de la HEAR.
- d'une demande de certification, déposée par l'IEAC à la Commission nationale des certifications professionnelles, sur la base d'une certification de niveau III Bac + 2.

la recherche d'une solution pour l'installation de l'IEAC dans des locaux adaptés pour laquelle différentes pistes ont été recherchées par les partenaires, est en cours. La plus récente d'entre elles porte sur le transfert de la structure dans les locaux de l'ancien IUFM à Guebwiller -site de la Neuenbourg-, propriété du Département mise à disposition de la Communauté de Communes par bail emphytéotique d'une durée de 18 ans, à l'euro symbolique.

Dans ce contexte, la Communauté de Communes a lancé une étude dont les résultats devraient permettre aux collectivités partenaires de se positionner et s'agissant du Département, d'accompagner, le cas échéant, un futur projet de travaux d'investissement, dans le cadre de la révision des Contrats de Territoires de Vie.

2) - Centre de Ressources de Musiques Actuelles CRMA (Colmar) :

Le Centre de Ressources Musiques Actuelles, co-animé par le Grillen et Hiéro Colmar, bénéficie d'une convention d'objectifs conclue entre le Département, la Ville de Colmar et la Fédération Hiéro de 2013 à 2016, pour la mise en œuvre d'une activité dédiée au développement des musiques actuelles et notamment ciblée sur l'accompagnement, la sensibilisation des acteurs (artistes, amateurs et publics) et la diffusion dans le territoire de vie de la région colmarienne.

Au titre de cette convention, intégrée au Contrat de Territoire de Vie (CTV) 2014/2019 Colmar/Fecht/Ried, l'engagement du Département est de 19 000 € en faveur de la Fédération Hiéro Colmar et de 16 000 € en faveur de la Ville de Colmar en 2014, sur un budget prévisionnel de 86 904 €.

Dans le cadre du comité de suivi, les partenaires ont relevé une cohérence de l'activité avec les objectifs du partenariat. Celle-ci, dense, structurée et développée en partenariat avec les structures ou acteurs culturels du territoire de vie (Conservatoire à Rayonnement Départemental, Pôle Média Culture de Colmar...) a été mise en place par une équipe dynamique et motivée ; l'ensemble de ces éléments ont contribué à accroître la visibilité de cette structure sur la région colmarienne.

S'agissant du Département et des publics qu'il entend privilégier à la travers la convention, les élèves d'une classe de 4^{ème} du Collège Pfeffel ont bénéficié d'un parcours de sensibilisation aux musiques actuelles, organisé par le CRMA et animé par des artistes professionnels (écriture de chansons, beat making et beat box). Cette expérience, très

positive pour l'ensemble des participants (collège, artistes et CRMA) sera reconduite avec le Collège Berlioz en 2014-2015 sur la thématique des musiques électroniques.

Il a été relevé une progression des demandes d'accompagnement des groupes (pratique, information, accompagnement, diffusion ...). Le temps fort annuel de la Scène OFF au Parc des Expositions de Colmar, organisé par le CRMA de Colmar en lien avec le réseau des CRMA alsaciens, permet à des groupes régionaux de se produire dans le cadre du festival de la Foire aux Vins. Il a donné satisfaction aux organisateurs ainsi qu'aux 10 groupes sélectionnés par le CRMA, et est renouvelé en 2014, dans les mêmes conditions.

Enfin, la participation du CRMA à de nombreux réseaux et jurys (Printemps de Bourges) lui permet d'opérer de façon optimale sa fonction de veille du secteur.

Il est à noter que le bilan financier 2013 du CRMA est en cours de transmission ; celui de la Scène OFF, déjà communiqué, affiche un excédent de 3 000 €.

Il est proposé de prendre acte de ces informations relatives aux Comités de Suivi de l'IEAC et du CRMA de Colmar.

En conclusion, il est proposé :

↳ de prendre acte des informations relatives aux Comités de Suivi, jointes en *annexe* au rapport, intervenus dans le cadre de conventions de partenariat avec :

Enseignement artistique et pratique

- les 9 Ecoles Centre de Brunstatt, Guebwiller, Huningue, Kaysersberg, Munster, Pays de Brisach, Sundgau, Thann et Wittenheim (tableau 1) ;
- les 2 Conservatoires à Rayonnement Départemental de Colmar et Mulhouse, et le Conservatoire à Rayonnement Communal de Saint-Louis (tableau 2).

Lieux de diffusion et opérateurs culturels

- l'Institut Européen des Arts Céramiques Guebwiller (IEAC) ;
- la Ville de Colmar et la Fédération Hiéro Colmar pour le Centre de Ressources de Musiques Actuelles (CRMA)



Charles BUTTNER

**SYNTHESE DES COMITES DE SUIVI
AVEC LES ECOLES CENTRE**

Ecoles Centre	Statut	Nombre d'Elèves 2013/2014	Budget Prévisionnel 2013/2014	Subvention 2013
ECOLE DE MUSIQUE DU SUNDGAU ALTKIRCH	<i>Ecole associative</i>	231	210 500 €	21 398 €
<p>Observations :</p> <p>Points Forts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - projet "Orchestre à l'école " et "Mom' en fanfare" - organisation de 2 concerts professionnels avec l'AJAM (musique de chambre et jazz), dans les locaux de l'antenne du CG notamment, ainsi que de moments musicaux et concerts hors les murs - nouvelle salle de répétition - inversement de la tendance avec la hausse des effectifs en Musiques Actuelles <p>Pistes d'amélioration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rapprochement avec la MJC d'Altkirch pour une mutualisation des équipements 				
ECOLE DE MUSIQUE DE BRUNSTATT	<i>Ecole associative</i>	248	242 300 €	19 592 €
<p>Observations :</p> <p>Points Forts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - effets positifs de la sortie du GEEM avec la réappropriation de la fonction d'employeur (dialogue, formation,...) - forte implication du conseil d'administration et du président - constitution d'un ensemble de cuivres inter-écoles - projets transversaux intégrant la discipline théâtrale <p>Pistes d'amélioration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - perspective de création d'un ensemble de cordes inter-écoles - rapprochement des tarifs d'écologie des instruments à vent et à cordes - concrétisation de la démarche de dialogue et de partenariat avec le Conservatoire de Mulhouse - pérennisation des ateliers de théâtre 				
ECOLE DE MUSIQUE DE GUEBWILLER	<i>Ecole associative</i>	269	chiffre non communiqué	18 500 €
<p>Observations :</p> <p>Positifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mutualisation des cours de formation musicale avec les écoles alentours - création d'un site internet - poursuite de l'expérimentation de la formation musicale par l'orchestre - dispositif d'incitation des élèves à assister aux spectacles des Dominicains (2 places gratuites) <p>Pistes d'amélioration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - intégration du projet " Rock symphonique" dans le projet de l'école compte tenu de sa dimension pédagogique - valorisation dans le budget de l'école de la mise à disposition gratuite des locaux par le CG68 - incitation à des collaborations actives avec les Dominicains de Haute-Alsace ainsi que les collèges et lycées proches - concertation d' écoles centre développant des formules de formation musicale innovantes ou originales - nécessité d'intégrer une 2ème discipline dans les 3 ans à venir 				

Ecoles Centre	Statut	Nombre d'Elèves 2013/2014	Budget Prévisionnel 2013/2014	Subvention 2013
ECOLE ACADEMIE DES ARTS DE HUNINGUE	<i>Ecole municipale</i>	438	396 536 €	32 833 €

Observations :

Positifs :

- dispositif d'incitation des élèves à assister aux spectacles du Triangle (3 places gratuites)
- importance accordée à la formation en groupes, y compris ensembles interécoles
- création de spectacles interdisciplinaires " le Chat Botté" et pluridisciplinaires " les festes vénitiennes" en collaboration avec le Triangle
- concerts communs avec le Conservatoire à rayonnement communal de Saint-Louis,

Pistes d'amélioration :

- aménagement de locaux pour les musiques actuelles et travaux d'insonorisation

ECOLE DE MUSIQUE DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG	<i>Ecole associative</i>	404	378 400 €	32 544 €
---	--------------------------	------------	------------------	-----------------

Observations :

Points Forts :

- succès des ateliers de théâtre ouverts en 2013
- poursuite de l'expérimentation pédagogique d'ateliers de composition musicale
- importance accordée aux ensembles musicaux
- nombreux projets avec des partenariats (écoles élémentaires, service jeunesse, écoles de musique, harmonies...)
- opération "10 ans 10 écoles 1 opéra" en 2013

Pistes d'amélioration :

- lieux d'enseignement recentrés et conditions d'accueil moins hétérogènes
- création d'un ensemble à vent
- réflexion sur les tarifs d'écolage

ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE LA VALLEE DE MUNSTER	<i>Ecole associative</i>	229	185 138 €	18 722 €
---	--------------------------	------------	------------------	-----------------

Observations :

Points Forts ::

- baisse sensible de l'écolage (5%)
- développement de la pratique collective
- participation au Festival de Jazz de Munster
- mise en place de la saison artistique "les mardis musique"
- intégration de nouveaux locaux en juin 2013
- mobilisation des membres du CA

Pistes d'amélioration :

- recrutement d'un professeur de danse
- volonté d'ouverture et de rapprochement en direction des harmonies

ECOLE DE MUSIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BRISACH	<i>Ecole communale</i>	260	401 975 €	19 033 €
---	------------------------	------------	------------------	-----------------

Observations :

Points Forts :

- grille tarifaire attractive
- incitation à la pratique collective dans les harmonies
- participation au projet patrimonial de la route des orgues et ouverture d'un cours d'orgues d'église (4 élèves)
- création d'un orchestre « Junior » et d'une chorale
- nouveau bâtiment préfabriqué au sein du collège depuis mai 2013

Pistes d'amélioration:

- perspective d'intégrer l'année prochaine une 2ème discipline qui serait le théâtre

Ecoles Centre	Statut	Nombre d'Elèves 2013/2014	Budget Prévisionnel 2013/2014	Subvention 2013
ECOLE DE MUSIQUE ACTUELLE ET CLASSIQUE DE LA VILLE DE THANN	<i>Ecole associative</i>	309	147 500 €	21 699 €
<p>Observations :</p> <p>Points Forts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nouvelles disciplines de danse proposées - opération d'initiation au violon - poursuite de l'expérimentation des tablettes numériques - constitution d'un orchestre symphonique pour le projet d'opérette "Sissi" avec une troupe de comédiens - efforts de gestion <p>Pistes d'amélioration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - travaux dans les locaux - relations avec le Relais Culturel de Thann à construire - participation à la démarche de concertation pour l'élaboration du futur contrat culture Thann et Cernay 				
ECOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE DE WITTENHEIM	<i>Ecole municipale</i>	271	507 729 €	24 086 €
<p>Observations :</p> <p>Points Forts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - succès du dispositif « Orchestre à l'école » - parcours individualisés en 2 ème cycle avec des modules diversifiés <p>Pistes d'amélioration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développement des relations avec le CRD de Mulhouse et les acteurs locaux - animation d'un territoire élargi - évolution attendue vers l'objectif à atteindre des 15h de direction - amélioration de l'isolation phonique des locaux de musique - simplification des tarifs d'écologie 				
TOTAL	9	2 659	2 470 078 €	208 407 €

resultat partiel

**SYNTHESE DES COMITES DE SUIVI
AVEC LES CONSERVATOIRES**

Conservatoires	Statut	Nombre d'Elèves 2013/2014	Budget Prévisionnel 2013/2014	Subvention 2013
Conservatoire de Mulhouse	Rayonnement départemental	1360	3 178 000 €	141 000 €
<p>Observations :</p> <p>Points forts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - succès des Classes à Horaires Aménagés Musique(CHAM) en musique dans 2 collèges et 2 écoles primaires - démarche de concertation en cours avec les professeurs pour élaborer le nouveau projet d'établissement - spectacles et manifestations nombreux dont l'opération solidaire "jouer pour un jouet" <p>Pistes d'amélioration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - limite des capacités d'accueil des locaux qui se dégradent et absence de salle de spectacle/audition - rapprochement et collaboration accrue avec les conservatoires haut-rhinois, les écoles de musique du secteur, l'Orchestre Symphonique de Mulhouse, ... <p>A noter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - absence d'avancée en 2013 concernant le projet de nouveaux locaux 				
Conservatoire de Colmar	Rayonnement départemental	961	2 530 164 €	150 000 €
<p>Observations :</p> <p>Points forts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - succès des Classes à Horaires Aménagés Musique au collège V Hugo, et bilan positif des Classes à Horaires Aménagés Art Dramatique au collège Molière - collaboration avec les conservatoires de Strasbourg et du grand Est pour l'organisation du Diplôme d'Etudes Musicales - projets divers avec l'Education Nationale, les chorales et groupes amateurs, les conservatoires, les écoles de musique... - opportunités d'espace d'accueil et de diffusion offerts par la nouvelle salle de spectacle "Europe" à Colmar - importance de la pratique collective et qualité des 3 orchestres symphoniques et de l'harmonie junior <p>Pistes d'amélioration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réflexion pour une approche égalitaire des avantages financiers des élèves quelque soit leur famille d'instrument - consolidation du département théâtre et articulation avec l'option lourde du lycée C See <p>A noter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - départ en retraite du directeur actuel Eugène MAEGEY et prise de fonction de la nouvelle directrice Hélène SANGLIER à la rentrée 2014/2015 				

Conservatoires	Statut	Nombre d'Elèves 2013/2014	Budget Prévisionnel 2013/2014	Subvention 2013
<i>Conservatoire de Saint-Louis</i>	<i>Rayonnement communal</i>	743	1 194 060 €	70 000 €
<p>Observations :</p> <p><u>Points forts :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - recherche d'amélioration pédagogique au travers de formations communes - volonté de développement des instruments rares se traduisant par la consolidation des effectifs de ces instruments - action « Musique et Handicap » avec l'accueil de 6 personnes handicapées - réussite du spectacle 'le carnaval des animaux' - mise en place d'un règlement précisant les choix pédagogiques en danse et investissement des professionnels remplaçants <p><u>Pistes d'amélioration :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - recherche de collaborations et de partenariats accrus avec la Coupole, les harmonies du secteur, les conservatoires et les écoles, notamment l'académie des arts de Huningue, le milieu du théâtre amateur et professionnel, - mise aux normes du studio de danse et travaux d'insonorisation dans les salles de musiques actuelles - propositions d'ateliers ponctuels faisant intervenir des professionnels reconnus et ouverts aux partenaires sur le modèle du "jazztelier "ou de workshop 				
TOTAL	3	3 064	6 902 224 €	361 000 €